

COMMUNIQUE

« Touche Pas Ma ZEP » : l'éducation prioritaire doit inclure les lycées

L'Union syndicale Solidaires apporte son soutien entier à la mobilisation et aux revendications des personnels des lycées qui relèvent de l'éducation prioritaire ou qui **devraient légitimement en relever** : la publication par le Ministère de l'éducation nationale d'une carte élargie des lycées en éducation prioritaire assortie d'un label unique et contraignant en termes de postes et de moyens, des moyens pérennes et des droits pour tous les personnels, des maxima contraignants d'élèves par classe.

Comme l'Union syndicale Solidaires l'a affirmé lors de son dernier congrès, l'école est un enjeu interprofessionnel majeur : « Une école pour tous et pour toutes, c'est une école qui s'emploie à ne pas être un lieu de la reproduction sociale. Cette école doit donc tout faire pour amener tou-tes les élèves à un niveau de connaissances et de réflexion critique leur permettant de vivre librement et solidairement. Cette école doit donc avant tout tenter de corriger les inégalités sociales. »

Alors que le système scolaire est en France extrêmement inégalitaire, l'éducation prioritaire est un des instruments de lutte contre les inégalités et sa nécessité ne s'arrête bien entendu pas à la fin du collège. **Il est plus que jamais nécessaire de soutenir le service public d'éducation dans les écoles et établissements accueillant une majorité d'élèves issus de milieux populaires et de donner des moyens à la hauteur des besoins pour l'ensemble de l'éducation prioritaire.**

Paris, le 13 janvier 2017

144 Bd de la Villette
75 019 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14

contact@solidaires.org
www.solidaires.org

